

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	17-Philosophie
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Philosophie contemporaine de la connaissance et de l'action
Job profile :	Contemporary philosophy of knowledge and action. Namely: philosophy of logic and language, moral philosophy and ethics of norms
Research fields EURAXESS :	Philosophy
Implantation du poste :	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Localisation :	PESSAC
Code postal de la localisation :	33600
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	.
	. - .
Contact administratif :	GHODBANI HANANE
N° de téléphone :	Gestionnaire RH
N° de Fax :	0557121571
Email :	. hanane.ghodbani@u-bordeaux-montaigne.fr
Date de saisie :	
Date de dernière mise à jour :	
Date de prise de fonction :	01/09/2024
Date de publication :	21/02/2024
Publication autorisée :	NON
Mots-clés :	philosophie ;
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR HUMANITES
Référence UFR :	
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA4574 (201119424V) - UMRU 4574 - SCIENCES, PHILOSOPHIE, HUMANITÉS
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2024

POSTE 17MCF0684

Nature de l'emploi	Maître.sse de conférences
Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)	26.1
Spécificité du poste	Philosophie contemporaine de la connaissance et de l'action
Section CNU	17_Philosophie
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, 33607 Pessac
Etat du poste	Vacant
Date de prise de fonctions	01/09/2024
Résumé du poste en anglais	Contemporary philosophy of knowledge and action. Namely: philosophy of logic and language, moral philosophy and ethics of norms
Euraxess research fields	Ethics, Logic, Epistemology. Philosophie contemporaine de la connaissance et de l'action.
Enseignement	<p>Le ou la collègue devra assurer des enseignements à tous les niveaux de la formation (cours et TD), à savoir de la première année de licence aux masters et à la préparation aux concours. Il ou elle devra également encadrer des travaux de master.</p> <p>Ses enseignements porteront surtout sur les concepts fondamentaux et l'histoire de la philosophie analytique, et également sur la philosophie de l'action (éthique, philosophie morale). Le ou la collègue devra assurer en particulier et impérativement les cours de logique formelle (calcul des propositions et calcul des prédicats). Pour ce qui concerne ses interventions en master, elles porteront sur la philosophie de l'action et l'éthique en master <i>SES</i> (Soin, Éthique, Santé) sur la philosophie de la connaissance en master <i>EHST</i> (Épistémologie et histoire des sciences et des techniques), et éventuellement sur les deux domaines en master <i>Recherches philosophiques sur la nature, l'homme et la société</i>. Dans la préparation à l'agrégation, il ou elle assurera les cours sur les auteurs relevant de la tradition analytique.</p>

<p>Recherche</p>	<p>Les recherches porteront sur la philosophie analytique, l'histoire de la philosophie analytique, la philosophie de l'action au sens large ainsi que sur l'éthique et la réflexion sur les normes éthiques.</p> <p>Se déployant au sein de l'UMRU 4574 SPH (Sciences, Philosophie, Humanités), les recherches de la personne recrutée seront susceptibles de s'inscrire, par exemple, dans les sous-axes de SPH « Langage, vérité, intentionnalité » de l'axe « Nature et philosophie des normes » et « Médecine et soin » de l'axe « Épistémologies : sciences de la nature, de l'homme ».</p> <p>On attend de la personne recrutée qu'elle prenne une part active à la recherche collective au sein de SPH, en organisant des colloques et des Journées d'études, en répondant à des appels à projets de recherche financés (PSE, Projets Région, ANR, ERC...).</p> <p>Un profil internationalisé, susceptible de contribuer à l'internationalisation de SPH, est vivement souhaité.</p>
<p>Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées</p>	<p>On attend du ou de la candidat.e qu'il ou elle s'investisse, en particulier, dans le master SES, et y prenne à termes des responsabilités importantes, et plus généralement qu'il ou elle s'investisse dans les diverses tâches administratives distribuées chaque année parmi les collègues.</p>
<p>Contact/informations</p>	<p>Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</p> <p>Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR et de l'UMRU concernées :</p> <p>Alexandre Péraud : alexandre.peraud@u-bordeaux-montaigne.fr Tél. : 05 57 12 46 90</p> <p>Kim Sang Ong-Van-Cung : kim-sang.ong-van-cung@u-bordeaux-montaigne.fr</p>
<p>Rappel des missions générales liées au statut des enseignant(e)s – chercheur(e)s</p>	<p><i>Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.</i></p> <p>Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article <u>L. 123-3</u> du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article <u>L. 112-1</u> du code de la recherche. Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article <u>L. 952-2</u> du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux</p>

	<p>dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.</p> <p>Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.</p> <p>Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.</p> <p>Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.</p> <p>Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale. Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.</p>
<p>Préconisations recherche</p>	<p>Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité. Il/elle encadrera les doctorant.s et masters.</p>